ENTRE/MATIC



Ditec QIK80EH

IP2085FR Manuel Technique

Barrière électromécanique

(Traduction des instructions d'origine)

www.ditecentrematic.com

Sommaire

	Argument	Page
1.	Consignes générales de sécurité	53
	Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur	54
2.	Déclaration CE de conformité	55
2.1	Directive Machine	55
3.	Données techniques	56
3.1	Indications d'utilisation	56
4.	Installation type	57
5.	Dimensions	58
6.	Principaux composants	59
7.	Installation mécanique	60
8.	Installation du bras	61
9.	Équilibrage du bras	62
10.	Choix du sens d'ouverture	63
11.	Réglage des fins de course	64
12.	Accès au tableau électronique	64
13.	Raccordements électriques	65
14.	Plan d'entretien ordinaire	66
	Mode d'emploi	67
	Instructions de déverrouillage manuel	69
	Instructions pour agents de maintenance	70

Légende



Ce symbole indique les instructions ou remarques relatives à la sécurité qui doit faire l'objet d'une attention particulière.



Ce symbole indique des informations utiles pour le fonctionnement correct du produit

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB.

Les contenus de cette publication on tétéré digés avec le plus grands oin, cependant Entrematic Group AB décline touteres pons abilitéencas de dommages caus és par d'évent uelles erreurs ou omissions présentes dans ce document. Nous nous réservons le droit d'apporter d'évent uelles modifications sans préavis.

Toutecopie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdites ans l'autorisation écrite préalable d'Entrematic Group AB.

1. Consignes générales de sécurité



Le non-respect des informations contenues dans le présent manuel peut donner lieu à des accidents personnels ou à des endommagements de l'appareil.

Conserver les présentes instructions pour de futures consultations

Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel qualifié.

L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués par un personnel qualifié selon les règles de la bonne technique et conformément aux normes en vigueur. Lire les instructions avec beaucoup d'attention avant d'installer le produit.

Une mauvaise installation peut être source de danger.

Les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être abandonnés dans la nature ni laissés à la portée des enfants car ils représentent des risques de danger.

Avant de commencer l'installation contrôler l'intégrité du produit.

Ne jamais installer le produit dans un milieu de travail ou une atmosphère explosive : la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave danger pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones avec risque d'écrasement, cisaillement entraînement et danger en général.

Contrôler si la structure existante est suffisamment solide et stable. Le fabricant de la motorisation n'est pas responsable de la non-observation des règles de la bonne technique en ce qui concerne la construction des portes et des portails à motoriser, ainsi que des déformations qui pourraient se produire lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêts d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant en considération : les normes et les directives en vigueur, les critères de la bonne technique, le milieu où a lieu l'installation, la logique de fonctionnement du système et les forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes les zones éventuelles des risques d'écrasement, cisaillement, entraînement et danger en général de la porte ou du portail motorisé. Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.



Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification de la porte ou du portail motorisé.

Si nécessaire, relier la porte ou les portails motorisés à une installation de mise à la terre efficace effectuée comme indiqué par les normes de sécurité en vigueur.

Durant les interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux pièces électriques.

Le retrait du carter de protection de l'automatisme doit être effectué exclusivement par un personnel qualifié.



Pour la manipulation des pièces électriques porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute ins-

tallation de composants incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement. Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur



Les présentes consignes sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation.

Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit n'est destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu.

Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse. Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Eviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir recu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil et pour éviter qu'ils jouent ou qu'ils se trouvent dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e).

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger.

Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié.

Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être documentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.

Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations

Déclaration CE de conformité

(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

communales.

Le constructeur Entrematic Group AB sis à Lodjursgatan 10, SE-261 44 Landskrona, Sweden déclare que la barrière motorisée type Ditec QIK80EH est conforme aux exigences essentielles des directives CE suivantes :

- Directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE
- Directive machines 2006/42/CE
- Directive produits de construction 89/106/CE

est conforme aux caractéristiques suivantes de la norme EN 13241-1 (Annexe ZA) :

- Contrôle de la production en usine (Conforme)
- Dégagement de substances dangereuses (Conforme)
- Résistance à la charge du vent (Classe 5)
- Ouverture en toute sécurité (Conforme)
- Résistance mécanique et stabilité (Conforme)
- Forces de manœuvre (Conforme)

Organisme notifié: Treviso Tecnologia - CERT

Enregistrement numéro: 1600

Adresse: Via Pezza Alta, 34 31046 Rustignè di Oderzo (TV)

Landskrona, 12-02-2013

(Président Entrance Automation)

2.1 Directive Machine

Aux termes de la Directive Machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel :

- Rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués dans l'Annexe V de la Directive Machines;
 - (Le dossier technique doit être conservé et à disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la construction de la porte motorisée);
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive Machines et la remettre au client :
- mettre le marquage CE sur la porte ou le portail motorisé(e) conformément au point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive Machines.
- mettre aux normes la porte ou le portail motorisé(e) avec l'installation de dispositifs de sécurité.
- faire référence au manuel d'installation du tableau électronique EL34 pour les réglages des forces opérationnelles au sens de l'EN 12453 et de l'EN 12445.

3. Données techniques

	QIK80EH
Alimentation	230 V~ 50/60 Hz
Absorption	1,2 A
Couple	200 Nm
Classe d'isolement	Classe 1
Temps d'ouverture	6÷12 s/90°
Temps de fermeture	6÷12 s/90°
Longueur bras (max)	7 950 mm
Classe de service	4 - INTENSE
Intermittence	S2 = 50 min S3 = 50%
Température	min -20° C max +55° C
Degré de protection	IP24D
Tableau électronique	EL34

3.1 Indications d'utilisation

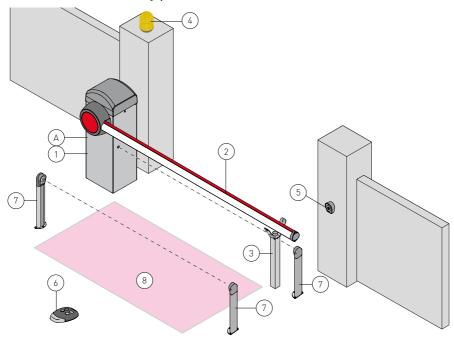
Classe de service : 4 (minimum 10 à 5 ans de marche à raison de 100 à 200 cycles par jour). Utilisation : INTENSIVE (pour entrées d'immeubles, industries, commerces, parkings avec passage voitures ou piétons intensif).

- Les prestations d'utilisation se rapportent au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximal autorisé). L'utilisation avec le poids maximum permis pourrait réduire les prestations précitées.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs sont indicatifs.
 Ils sont relevés de manière statistique dans des conditions moyennes d'utilisation et ne peuvent pas représenter exactement chaque cas particulier.



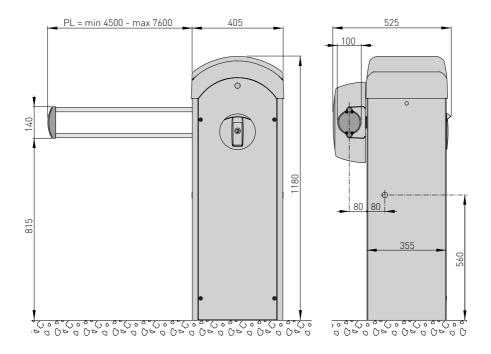
Chaque automatisme présente des éléments variables tels que : les frottements, les compensations et les conditions ambiantes qui peuvent modifier sensiblement la durée et la qualité du fonctionnement de l'opérateur ou d'une partie de ses composants, notamment le ressort. Des tests réalisés montrent que la vie moyenne du ressort est de 100 000 cycles environ, nous conseillons donc de vérifier l'état d'usure du ressort une fois que cette limite est atteinte. Le remplacer dans le cas où il présenterait des signes évidents d'usure ou s'il devient difficile d'obtenir l'équilibrage correct du bras.

4. Installation type

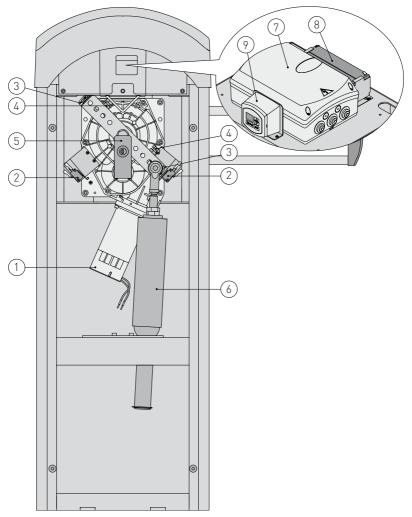


Réf.	Code	Description	
1	QIK80EH	Armoire barrière	
	QIK80Z	Base de fixation armoire	
	QIKC40	Bras 3 975 mm	
	QIKCG	Jonction pour bras	
2	QIKLUX	Kit d'éclairage bras	
_	QIKC	Lot 10 catadioptres bras	
	QIKAM	Appui mobile	
	QIKGR Haie en aluminium 2000 mm		
	QIKAF	Appui fixe	
3	QIKAFE	Appui fixe à verrouillage électromagnétique	
4	LAMPH	Base de fixation appui fixe	
4		Flash clignotant	
	XEL5	Sélecteur à clé	
5	LAN4	Clavier à combinaison	
	LAN7 XELCA	Décodeur à carte	
		Borne pour accessoires de commande	
6	GOL4	Radiocommande	
7	XEL2	Cellules photoélectriques	
1 1	XELCB	Borne pour cellules photoélectriques	
8	LAB9	Détecteur à boucle magnétique de contrôle du passage	
		Raccorder l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué pré-	
Α		sentant une distance d'ouverture des contacts de 3 mm minimum (non fourni). Le	
^		raccordement au réseau doit se faire sur une goulotte indépendante et séparée des	
	l	branchements aux dispositifs de commande et de sécurité.	

5. Dimensions



6. Principaux composants



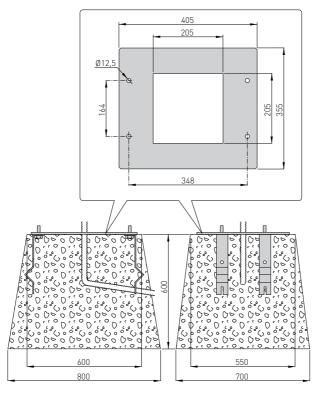
Réf.	Code	Description	
1		Moteur 24 V avec encodeur	
2		Fins de course d'ouverture/fermeture	
3		Réglage des fins de course	
4		Réglage de l'arrêt mécanique	
5		Déverrouillage à clé	
6		Ressort bleu Ø63 mm	
7		Tableau électronique	
8	BATKH	Kit de batteries de continuité	
9	MD2	Module de l'afficheur pour le diagnostic et la gestion évoluée	

7. Installation

La garantie de fonctionnement et les prestations déclarées s'obtiennent seulement avec des accessoires et dispositifs de sécurité DITEC Entrematic.

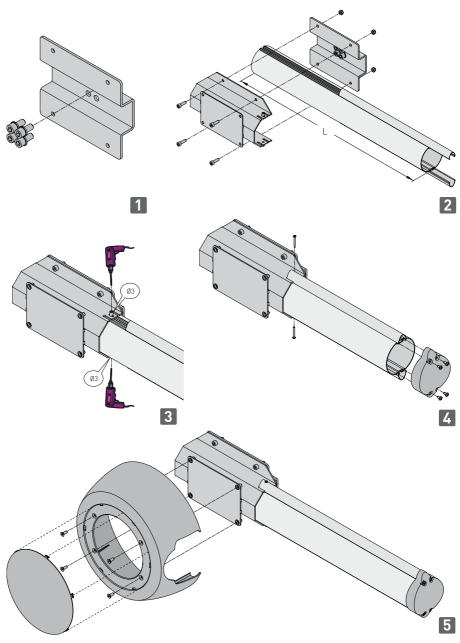
Toutes les cotes reportées sont exprimées en mm, sauf indication contraire.

7.1 Installation mécanique



- Si le sol présent ne permet pas la fixation solide et stable de l'armoire, préparer une dalle de ciment en noyant les pattes de fixation et la plaque de base QIK80Z, qui devra être en position parfaitement horizontale et propre.
- Enfiler dans les trous des pattes de fixation des éléments en fer ou autre matériau pour accrocher les pattes à l'armature en ciment.
- Faire passer les caniveaux passe-câbles à travers le trou central de la plaque.
 ATTENTION: vérifier la solidité et la stabilité de la fixation.
- Fixer l'armoire.
- REMARQUE : pour ouvrir l'armoire, déverrouiller l'automatisme comme indiqué à la page 69 et dévisser les 4 vis frontales.

8 Installation du bras



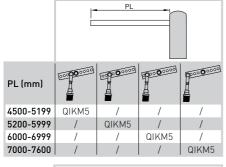
- Couper la longueur du bras à la mesure L=PL+350 mm. Installer le bras comme indiqué dans la figure.

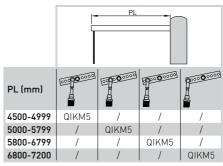
9. Équilibrage du bras

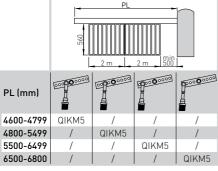
- Déverrouiller l'automatisme comme indiqué à la page 69 et placer le bras en position verticale d'ouverture.
- Fixer le ressort dans la position correcte et en fonction du sens d'ouverture choisi comme indiqué à la page 63.
- À l'aide des écrous situés au-dessus du ressort (voir réf. [B] page 63), comprimer le ressort jusqu'à obtenir l'équilibrage du bras dans une position de 5°-30° par rapport au sol (dans cette position le bras doit rester immobile ou être orienté légèrement vers le haut).
 - ATTENTION: la compression du ressort doit respecter la mesure A indiquée à la page 63.
- Contrôler en outre que la tige ne se déplace pas dans les positions terminales d'ouverture et de fermeture.

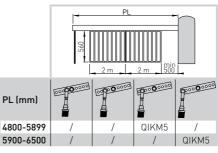


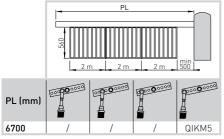
ATTENTION: ne jamais utiliser la force motrice pour soutenir le poids de la tige. Utiliser toujours le ressort d'équilibrage.







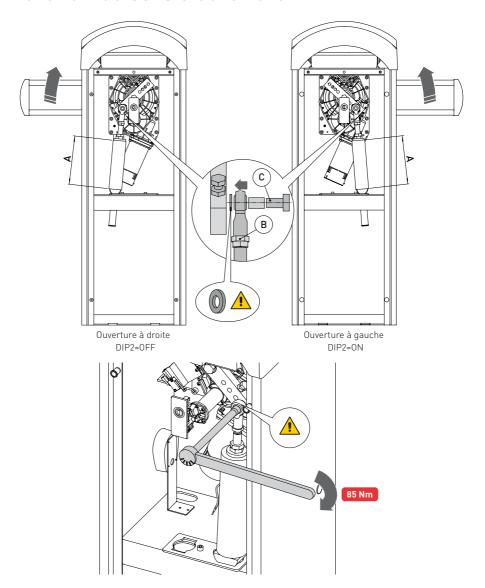






ATTENTION: pour PL≥4 000 mm il faut utiliser l'appui fixe QIKAF-QIKAFE ou l'appui mobile QIKAM. En cas d'appui fixe avec verrouillage électromagnétique QIKAFE installé, utiliser les configurations indiquées pour l'appui mobile QIKAM.

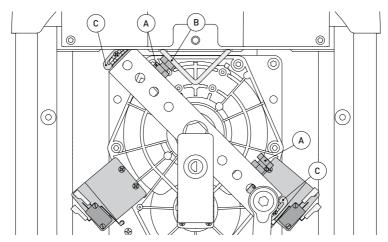
10. Choix du sens d'ouverture



- Choisir le sens d'ouverture comme indiqué dans la figure.
- Assembler le ressort à l'aide de la vis M12x40 [C] prévue à cet effet avec du frein-filet, en serrant avec force comme indiqué dans la figure.
- Régler le DIP2 présent sur le tableau électronique EL34 comme indiqué dans la figure.
- Après avoir installé le bras, régler la compression du ressort QIKM5 à l'aide des écrous [B] jusqu'à obtenir la mesure A>245 mm.

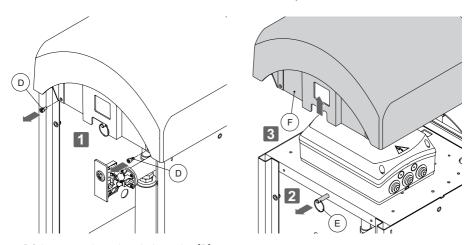
P2085FR - 2014-08-25

11. Réglage des fins de course



- Régler la position d'ouverture et de fermeture du bras à l'aide des vis [A] prévues à cet effet.
- Régler l'intervention des fins de course d'ouverture et de fermeture à l'aide des cames [C] prévues à cet effet de manière à ce qu'ils s'activent environ 3 mm avant la première butée mécanique [B].

12. Accès au tableau électronique



- Dévisser et enlever les vis frontales [D].
- Tirer l'anneau [E] et soulever le couvercle de l'armoire [F].

13. Raccordements électriques



REMARQUE : les raccordements électriques et la mise en marche des motoréducteurs sont illustrés dans le manuel d'installation du tableau électronique EL34.



Avant de brancher l'alimentation électrique contrôler si les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique.

Prévoir sur le réseau d'alimentation un dispositif de coupure omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm.

Vérifier que, en amont de l'installation électrique, sont montés un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adaptés.

Utiliser un câble électrique de type H05RN-F 3G1,5 et le raccorder aux bornes L (marron), N (bleu), T (jaune / vert) à l'intérieur de l'automatisme.

Bloquer le câble à l'aide du serre-câbles et le dépouiller seulement au niveau de la borne.

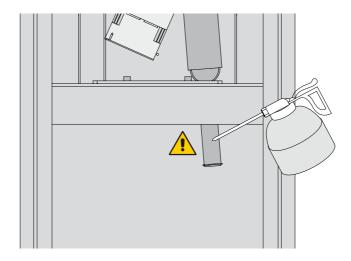
Le raccordement au réseau de distribution électrique doit, sur le tronçon extérieur à l'automatisme, s'effectuer sur un chemin de câbles indépendant et séparé du chemin de câbles des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

Le chemin de câbles doit pénétrer à l'intérieur de l'automatisme à travers les trous présents sur la plaque de base sur 50 mm minimum.

S'assurer de l'absence de bords tranchants qui pourraient détériorer le câble d'alimentation. Vérifier si les conducteurs de la tension de réseau (230 V) et les conducteurs des accessoires (24 V) sont séparés.

Les câbles doivent être à double isolement. Les dégainer à proximité des bornes de raccordement correspondantes et les bloquer à l'aide de serre-câbles hors fourniture.

14. Plan d'entretien ordinaire



Effectuer les opérations et les vérifications suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Couper l'alimentation 230 V~ et débrancher les batteries (si présentes) :

- Nettoyer et graisser les leviers et contrôler que les écrous et les vis soient tous bien serrés.
- Nettoyer et graisser la tige du ressort comme indiqué dans la figure.
- Contrôler les raccordements électriques.
- Vérifier le fonctionnement du système de déverrouillage manuel.
- Vérifier l'équilibrage du bras, comme indiqué à la page 62.
- Vérifier l'état d'usure des parties mécaniques, en particulier le ressort au bout de 100 000 cycles de travail environ.

Remettre l'alimentation 230 V~ et rebrancher les batteries (si présentes) :

- Vérifier le bon fonctionnement de la détection des obstacles.
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les dispositifs de commande et de sécurité.



REMARQUE: pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.



Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

L'installateur doit remplir le registre d'entretien, dans lequel il devra indiquer toutes les interventions d'entretien ordinaire et extraordinaire effectuées.

Mode d'emploi

Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur

Les présentes consignes — sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation.



Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit n'est destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu. Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse.

Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Eviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Ne jamais permettre aux enfants de jouer ou de rester dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé.

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonction-



,2085FR - 2014-08-25

nement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger.

Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié.

Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

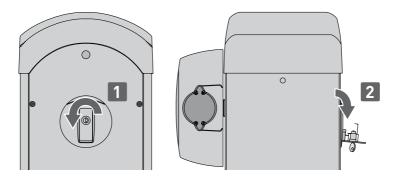
Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être documentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.

Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

Instructions de déverrouillage manuel



En cas de panne ou de coupure de courant, insérer et tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et ouvrir complètement le volet. Ouvrir manuellement la barrière. Pour bloquer à nouveau la barrière, fermer le volet, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre et retirer la clé.



ATTENTION: ne pas débloquer avec les ressorts en tension sans tige. Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage du bras avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du bras. Une fois que la barrière est déverrouillée, le bras peut effectuer des mouvements autonomes.

lorsque la porte est fermée, mais la clé est encore horizontale, le micro de déverrouillage est ouvert et empêche toute manœuvre.

Pour désalimenter la barrière, il faut couper l'alimentation et débrancher les batteries (si présentes).



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Instructions pour agents de maintenance Signalisation alarmes module MD2 (si installé)

Les alarmes suivantes, qui ont la priorité sur tous les autres affichages, sont visualisées dans le module de l'afficheur MD2.

Type Alarme	Écran	Description	Action corrective
	83	Échec du test du capteur de sécurité installé sur la borne 8.	Vérifier le câblage et le bon fonctionnement du cap- teur de sécurité.
oires	A7	Raccordement incorrect entre la borne 9 et la borne 41.	Raccorder le contact 1-9 comme indiqué.
Alarme accessoires	88	Court-circuit du pilote du flash clignotant.	Contacter l'Assistance Technique.
Alarm	89	Surcharge de courant sur la sortie du flash clignotant.	Vérifier le raccordement du flash clignotant aux bornes 0-14.
	RB	Détection d'un court-circuit du voyant de portail ouvert	Vérifier le câblage et le bon fonctionnement du voyant de portail ouvert.
itteries	BO	Batteries quasiment déchargées.	Restaurer la tension ou remplacer le kit des batteries.
Alarme sur les batteries	B 1	Batteries déchargées.	Restaurer la tension ou remplacer le kit des batteries.
Alarme	B 3	Batteries non raccordées ou absentes.	Vérifier le raccordement du kit des batteries au tableau électronique ou déshabiliter le test évolué des batteries (si absentes).
odeur	EØ	Défaut encodeur.	Si l'alarme persiste, contacter l'Assistance Technique.
Alarme sur l'encodeur	E 2	Inversion des fils du moteur.	Vérifier les câbles du moteur.
Alarme	E 3	Encodeur non raccordé, faux contacts sur l'encodeur, enco- deur en défaut.	Contrôler le raccordement correct de l'encodeur, nettoyer les contacts en branchant et en débran- chant le « plug encoder » sur les contacts ou rem- placer l'encodeur.
Alarme fonction- nelle	F3	Température intérieure élevée. Dans des conditions de température intérieure élevée, l'automatisme fonctionne à faible vitesse.	/

Type Alarme	Écran	Description	Action corrective
e	T ~	interne.	Vérifier le fonctionnement du tableau électronique. Vérifier la tension des automatismes.
ctroniqu		avec des automatismes en synchronisme simultané. Réglages en usine incomplets.	Contacter L'Assistance Technique.
eau élec	IH	rregtages en usine incomptets.	Contacter (Assistance reclinique.
Erreur interne du tableau électronique	IL	Erreur timeout manœuvre.	Si l'alarme persiste, contacter l'Assistance Technique.
eurinter	I 6	Défaut d'actionnement sur le moteur.	Si l'alarme persiste, contacter l'Assistance Technique.
Err	ΙH	Défaut sur les courants du moteur.	Si l'alarme persiste, contacter l'Assistance Technique.
ique	MI	Automatisme bloqué.	Vérifier le fonctionnement du dispositif de ver- rouillage.
Alarme mécanique			Vérifier la présence d'obstacles à proximité des butées.
агте	MH	Court-circuit sur le moteur.	Vérifier le raccordement du moteur. Vérifier le bon fonctionnement du moteur.
Ā		Absence du moteur lors d'une	
	M B	manœuvre.	
Alarme mécanique	MI	Fonctionnement irrégulier du fin de course d'ouverture.	Vérifier le raccordement du fin de course d'ouver- ture.
Alarme m	ME	Fonctionnement irrégulier du fin de course de fermeture.	Vérifier le raccordement du fin de course de fermeture.
	MI	Détection du troisième obstacle consécutif.	Vérifier la présence d'obstacles permanents le long de la course de l'automatisme.
Alarme Alimentation	PØ	Absence de tension.	Vérifier que le tableau électronique est correcte- ment alimenté.
Alar	P 1	Tension de réseau insuffisante.	Vérifier la tension d'alimentation de l'automatisme.

Type Alarme	Écran	Description	Action corrective
Alarme des opérations radiocommande	R Ø	Introduction d'un module de mémoire contenant un nombre de radiocommandes mémorisées supérieur à 100. ATTENTION: le réglage	Pour permettre la sauvegarde des configurations de l'installation sur le module mémoire, il faut effacer certaines radiocommandes mémorisées et porter le total à un nombre inférieur à 100. Régler
es opérati	R3	Module de mémoire non re- levé.	Introduire un module de mémoire.
Alarmed	RY	Module de mémoire non compatible avec le tableau électronique.	Introduire un module de mémoire compatible avec le tableau électronique.
guration	5A	Trimmer R1 non activé.	Exécuter la procédure d'activation du trimmer. Si l'alarme persiste, contacter l'Assistance Technique.
Alarme sur la configuration	53	Trimmer VA non activé.	Exécuter la procédure d'activation du trimmer. Si l'alarme persiste, contacter l'Assistance Technique.
Alarme s	50	Trimmer VC non activé.	Exécuter la procédure d'activation du trimmer. Si l'alarme persiste, contacter l'Assistance Technique.
Alarme Service	ľØ	Demande intervention entretien.	Procéder à l'intervention d'entretien ordinaire.



Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

L'installateur doit remplir le registre d'entretien, dans lequel il devra indiquer toutes les interventions d'entretien ordinaire et extraordinaire effectuées.

Entrematic Group AB

Lodjursgatan 10 SE-261 44, Landskrona Sweden www.ditecentrematic.com

Cachet installateur	Opérateur	
	Date intervention	
	Signature technicien	
	Signature client	
Intervention effectuée		
Cachet installateur	Opérateur	
	Date intervention	
	Signature technicien	
	Signature client	
Intervention effectuée		



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Entrematic Group AB

Lodjursgatan 10 SE-261 44, Landskrona Sweden www.ditecentrematic.com

ENTRE/MATIC



Entrematic Group AB Lodjursgatan 10 SE-261 44, Landskrona Sweden www.ditecentrematic.com

